

Cavaillon, le 30 septembre 2016

APPEL D'OFFRE
**Campagne 2017 de démonstration et d'information pour le développement de l'agro-
écologie paysanne**

CONTEXTE :

L'ARDEAR PACA souhaite organiser, dans le courant de l'année 2017, 20 visites de fermes (« fermes ouvertes » ou « fermes de démonstration ») afin de développer les pratiques agricoles innovantes sur les grandes thématiques suivantes :

- compétitivité des exploitations agricoles et des entreprises agroalimentaires ;
- gestion durable et préservation de l'état des ressources naturelles par une agriculture durable et notamment concernant l'enjeu de la gestion de l'eau ;
- transition vers une économie à faibles émissions, utilisation efficace des ressources, résilience au changement climatique.

L'ARDEAR prévoit 3 à 4 visites par département.

Les sous-thématiques que nous souhaitons développer (liste non exhaustive) sont :

Mise en œuvre d'un atelier de transformation auto-construit et autonome à partir d'énergies renouvelables

Gestion de l'eau : Permaculture en agriculture, quel impact pour la gestion de l'eau ? Rationaliser l'utilisation de cette ressource. Les avantages de l'irrigation gravitaire.

Échanges de savoir-faire sur le choix et le tri des semences (adaptation des semences au climat, développement de l'autonomie des agriculteurs, biodiversité)

Gestion durable : utilisation de la géothermie

Traction animale en viticulture

Créer un atelier complémentaire sur sa ferme : organisation du temps, matériel, réglementation... (diversification de l'exploitation, complémentarité des productions)

Travailler à plusieurs : comment la coopération et la complémentarité des productions permettent de pérenniser l'exploitation.

Transition vers une économie durable et locale : création d'une maison paysanne

Apport de l'agrément ESUS (entreprise de l'économie sociale et solidaire) pour la compétitivité des exploitations agricoles.

OBJECTIFS :

Grâce à la démonstration de pratiques innovantes et d'échanges entre pairs, faire évoluer les exploitants et leur ferme

- vers une agriculture durable et résiliente face aux changements climatiques,
- vers l'économie d'énergie, de ressources et d'intrant,
- vers l'amélioration de la compétitivité grâce à une meilleure valorisation des produits (stratégie vente directe), grâce à la création d'emploi et le travail en coopération.

EXIGENCES :

Il est demandé au prestataire de respecter les exigences suivantes :

Public cible :

Agriculteurs : exploitants agricoles, conjoints-collaborateurs, aides familiaux.

Salariés agricoles

Entrepreneurs de travaux agricoles
6 bénéficiaires minimum par visite

Préparation de la visite :

Identifier une ou des pratiques agricoles innovantes se situant dans une des thématiques obligatoires.
Identifier l'agriculteur-formateur qui réalisera l'action de démonstration.
Informé et mobiliser le public cible par un ou plusieurs canaux d'information (mails + site internet (ou facebook) à minima).
Inscrire les participants, favoriser le co-voiturage pour se rendre sur le lieu de la visite.

Déroulement de la visite :

Accueil des participants par le prestataire et l'agriculteur-formateur.
Visite de l'exploitation, démonstration de la pratique innovante, témoignage de l'agriculteur et de ses associés s'il y a lieu.
Échanges avec les participants
Durée : 2 à 4 heures
A l'issue de la visite : Temps convivial et informel avec boissons et léger buffet organisé par le prestataire (permet de favoriser la création de liens durables entre les participants afin de poursuivre l'échange de pratiques après l'action de démonstration).

Bilan de la visite :

Rédaction d'un compte-rendu de visite (livrable à l'ARDEAR).
Étude d'impact 2 à 3 mois après la visite : est-ce que le participant a mis en œuvre une nouvelle pratique sur son exploitation suite à la visite de ferme ? (par mail) (synthèse des retours livrable à l'ARDEAR).

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Prise en compte et respect des exigences
Connaissance de l'agriculture paysanne (grands principes et diagnostics)
Personnel disponible pour l'organisation des actions (préciser le temps de travail alloué à l'action)
Pertinence des thématiques proposées au regard des thématiques imposées et proposées par l'ARDEAR
Coût de l'action par bénéficiaire (maximum 200€/bénéficiaire)

DOCUMENTS DEMANDÉS

Le dossier de candidature sera composé des pièces utiles à l'appréciation de la candidature et de l'offre :
Un devis détaillé, en français daté et signé; avec entête de la structure du prestataire et portant l'inscription suivante : « à l'attention de l'ARDEAR PACA ».

Un tableau présentant les visites proposées, avec minima les informations suivantes :

Thématique (principale + savoirs échangés)	Besoins et objectifs de l'action	Lieu	Formateur (nom-prénom, statuts, diplôme, expériences)	Date prévisionnelle	Nb participants (éligibles)

ÉCHÉANCIER :

Réponse à l'appel d'offre : le 12 octobre 2016 au plus tard
Organisation des visites : entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017
Étude d'impact : avant le 31 mars 2018
Bilan de l'action et livraison des livrables à l'ARDEAR PACA : avant le 31 mai 2018

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Amélie Pelletier, animatrice-coordinatrice de l'ARDEAR PACA
Adresse : 15 avenue Pierre Grand – MIN 51 – 84953 CAVAILLON cedex
Tel : 09 70 40 64 30 / 06 11 78 45 89
Email : ardear-paca@orange.fr



Michel Isouard, président.